SYSTÈME ALIMENTAIRE DURABLE ET TERRITORIAL : UNE STRATÉGIE POUR LE CANTON DE GENEVE

Rencontre cantonale du 16 octobre 2026

Restitution de l'atelier « Résilience »

Sommaire :

1. Contexte et objectif de ce document 2
2. La méthode : Le fishbowl 2
3. Restitution des échanges..... 3
4. Conclusion 4

1. Contexte et objectif de ce document

Ce document a pour objectif de **restituer le déroulé et les enseignements de l'atelier « Résilience »**, organisé l'après-midi de la Rencontre cantonale de l'alimentation durable et territoriale, le 16 octobre 2026, à la Maison internationale des associations.

Le 12 mai 2023, le Grand Conseil genevois a adopté la motion 2700 « pour un système alimentaire durable territorialisé ». Dans sa réponse du 27 mars 2024, le Conseil d'État a confié la coordination de ce projet à l'association ma-terre, Maison de l'alimentation du territoire de Genève, par le biais d'une démarche participative intégrant les acteurs de l'alimentation. Le système alimentaire durable et territorial (SADT) est issu de cette démarche : une proposition de stratégie construite avec ces acteurs depuis 2024. Il comprend huit mesures thématiques (M2 à M9) et une proposition de gouvernance (M1).

L'atelier s'est tenu en **deux sessions indépendantes d'environ une heure**, en parallèle des autres ateliers de l'après-midi. Il portait sur une seule question :

Comment rendre notre système alimentaire genevois plus fort face aux crises ?

Chaque session a réuni entre vingt et trente participants.es et l'animation a été assurée par Justine Gaudard de l'association « ma-terre ».

2. La méthode : Le fishbowl

4 chaises sont disposées au centre de la salle et d'autres chaises autour.

Les participants.es souhaitant s'exprimer se déplacent sur une des 4 chaises disposées au centre.

Il doit toujours y avoir **une chaise de libre** au centre afin d'accueillir un.e participant.e qui souhaiterait s'exprimer.

Un.e animateur.trice modère les débats.

L'objectif est de **réfléchir ensemble sur un enjeu** afin de l'explorer, en misant sur l'échange par le biais d'une **discussion ouverte et non dirigée**.

3. Restitution des échanges

Les échanges lors des deux sessions se sont articulés autour de la question de la résilience du système alimentaire genevois.

Les **principales thématiques** abordées par les participants.es :

1. Distinction entre circuits courts et circuits de proximité

- **Transparence et lien social** : Les participants.es ont souligné l'importance des circuits courts (caractérisés par l'absence ou le très faible nombre d'intermédiaires entre producteurs.rices et consommateurs.rices) par opposition aux simples circuits de proximité. Le circuit court favorise la transparence, la confiance, le lien social et redonne une légitimité à la société civile dans les choix de souveraineté alimentaire.
- **Complémentarité des modèles** : Les producteurs.rices n'ont pas tous la capacité, le temps ou la volonté de faire de la vente directe. Des structures intermédiaires éthiques (comme les coopératives de transformation) sont nécessaires pour intégrer l'ensemble des agriculteurs.rices.

2. Centralisation de la grande distribution et fragilité du système

- **Perte d'autonomie locale** : L'un des constats partagés concerne la centralisation accrue des grands distributeurs, où les décisions de référencement et d'agencement sont souvent prises de manière verticalisée, parfois loin du lieu de vente. Cela réduit la possibilité des acteurs.trices locaux d'intégrer des produits du terroir et standardise l'offre.
- **Vulnérabilité de la mondialisation** : L'extrême dépendance aux marchés internationaux et la recherche de performance industrielle fragilisent le système alimentaire. Une approche décentralisée et à petite échelle est jugée plus robuste qu'un modèle hyper-industrialisé.

3. Réalités, contraintes et transition pour les agriculteurs.rices

- **Maintien de la diversité des exploitations** : Il est essentiel de préserver une diversité de tailles et de types de fermes à Genève afin de pouvoir répondre à la variété de la demande (des petites crèches aux grandes institutions comme les HUG).
- **Impact des crises climatiques et des coûts** : Les producteurs.rices subissent directement les chocs climatiques (sécheresses, canicules, grêle) et la hausse des prix des intrants. Des solutions très concrètes ont été avancées, comme faciliter l'accès à l'eau brute du lac pour réduire les coûts d'irrigation actuellement basés sur l'eau potable du réseau.
- **Défis des transitions agroécologiques** : Passer à l'agroécologie ou à la permaculture implique des risques majeurs, des besoins en investissements et du temps. Il a été préconisé de mieux rémunérer et rétribuer les services

écosystémiques (ex. création de biomasse, préservation des sols) fournis par les agriculteurs.rices.

4. Démocratisation et dépassement de la « niche »

- **Accessibilité financière et temporelle** : Actuellement, les circuits courts et les produits locaux touchent principalement une « niche » de consommateurs.rices déjà convaincus.ues et disposant d'un certain pouvoir d'achat. Une grande partie de la population fait face à des contraintes de budget, de manque de temps ou d'accès aux points de vente.
- **Encouragement et Sécurité Sociale de l'Alimentation** : Pour sortir du cercle restreint des initiés, des initiatives d'accompagnement financier et d'incitation (ex. projet de Caisse de l'Alimentation - CALIM) démontrent que la population précaire souhaite consommer local et sain dès lors qu'un cadre adapté et des soutiens financiers sont mis en place.
- **Sensibilisation et communication** : Un effort de communication est jugé nécessaire auprès des jeunes et des populations issues de l'immigration pour valoriser la préparation de produits locaux adaptés à toutes les cultures culinaires.

5. Gouvernance, politiques publiques et engagement collectif

- **Reconnaissance d'intérêt général** : L'alimentation et l'agriculture doivent être reconnues comme relevant de l'intérêt général, nécessitant une politique publique forte, des investissements pérennes et un cadre coordonné accompagnant la prise de risque.
- **Co-construction et résistance collective** : La résilience ne s'impose pas d'en haut ; elle se construit par le dialogue permanent et la co-construction entre producteurs.rices, transformateurs, distributeurs et consommateurs.rices.

4. Conclusion

La robustesse du système alimentaire genevois repose sur un **réseau d'acteurs et actrices** qui doit favoriser **la diversité, la solidarité, l'ancrage local et un soutien public durable.**

Nous remercions l'ensemble des participant·es pour la qualité de leurs contributions et la franchise des échanges.